CONSEIL GENERAL
OULENS-SOUS-ECHALLENS
PROCES-VERBAL DU 23.03.2026

Madame Valérie Nobs, Présidente, déclare la séance du lundi 23 mars 2026 ouverte à 20h00.

Elle désigne deux scrutateurs : Mesdames Corinne Gonin et Valérie Constantin.

****

Opérations préliminaires :
I. Assermentation des nouveaux membres
II. Appel
III. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025
IV. Communication
a) Lettres et pétitions qui sont parvenues à la Présidente depuis la séance précédente
b) Communications de la Municipalité

****

Ordre du jour :
1. Préavis n° 42/2021-2026 - Règlement général de police - Modification de l'article 25 al. 2a
1.1 Rapport de la Municipalité
1.2 Rapport de la Commission en charge du dossier
1.3 Questions / discussion / décision
2. Point La Vernette
3. Questions à la Municipalité
4. Propositions individuelles et divers

****

I. Assermentation des nouveaux membres
Un nouveau membre est assermenté, Monsieur Luis Annoni.

II. Appel
48 membres du Conseil sont présents sur 66 assermentés. Les 5 municipaux sont présents.

III. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025
Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025 est soumis à l'approbation et accepté à l'unanimité.

IV. Communications
a) Courrier de M. Philippe Roulin
Un courrier a été reçu concernant le rôle de la commission thématique du plan énergie-climat (PECC). M. Roulin a soulevé le fait qu'une commission thématique n'a pas la compétence de rapporter sur un préavis municipal devant le Conseil général.

Conclusion : La présidence et la municipalité confirment que l'interprétation de M. Roulin est correcte et s'engagent à adapter la pratique à l'avenir pour éviter cette situation.

b) Installation des nouvelles autorités
- L'installation des autorités pour la législature 2026-2031 aura lieu le mercredi 3 juin 2025 à 18h30.
- Cet événement inclura l'élection des commissions permanentes et sera présidé par le Préfet, Monsieur Dessauges.
- Les nouvelles assermentations lors de cette séance seront valables à partir du 1er juillet 2026.

Retraite d'un employé communal

PROJET

- Monsieur Pierre-André Joye, employé communal depuis 17 ans, prendra sa retraite le 30 juin 2026.
- Deux postes d'employés polyvalents (60% et 100%) ont été mis au concours pour assurer son remplacement.

1. Préavis n° 42/2021-2026 : Modification du règlement de police

- **Objet de la modification**
  - Modification de l'article 25 al. 2a du règlement général de police.

- **Rapport de la commission ad hoc**
  - Le service juridique du canton a indiqué que l'amendement initial n'était pas conforme, la gestion du trafic et de la consommation de drogue étant de compétence fédérale.
  - La commission propose de revenir à la première version de l'article 25, qui permet à la municipalité de restreindre ou d'interdire l'accès à certaines zones du domaine public, notamment pour la consommation d'alcool, les réunions, ou la prostitution.

- **Conclusion :** Le préavis est accepté à l'unanimité par le Conseil.

2. Point La Vernette

Il n'y a rien à rapporter.

3. Questions à la Municipalité

- **Gestion des plastiques**
  - Madame Clavel Raemy demande s'il est possible de revoir la décision de ne pas installer de point de collecte des plastiques à la déchetterie, après un rapport indiquant que les plastiques représentent 20% des déchets vaudois.
  - Monsieur Mathys répond qu'une réunion avec Valorsa est prévue le 26 mars 2026 pour discuter de la gestion des plastiques.
- **Nouvelles de l'épicerie**
  - Des travaux de rénovation ont été effectués dans le local de l'épicerie.
  - De futurs exploitants se sont manifestés et ont commencé leur installation. La signature du bail est en attente.
- **Remerciements à la municipalité**
  - Remerciements pour les rénovations de la cuisine de la grande salle.
  - Remerciements pour l'organisation d'une journée en forêt.
  - Remerciements pour l'installation d'une boîte à livres et pour l'organisation de la fête de Pâques.
- **Problème avec la boîte à livres**
  - Il a été signalé que la pluie entrait dans la boîte à livres.
  - La municipalité confirme qu'un problème avec l'aimant de fermeture a été corrigé.

4. Proposition individuelle et divers

Aucune proposition individuelle et divers.

Dates des prochains Conseils :

- 3 juin 2026 - installation des nouvelles autorités
- 22 juin 2026 - dernier Conseil de la législature 2021-2026
- 5 octobre 2026 - premier Conseil de la nouvelle législature, avec une présentation par le Préfet sur le rôle des conseillers.

La Présidente clôt la séance à 20h30

****

La Présidente : La Secrétaire :

Valérie Nobs Lio Taverney